

Compte rendu de séance Séance du 23 Février 2015

L' an 2015 et le 23 Février à 20 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,Mairie sous la présidence de GALOPIN Brigitte Maire

Présents : Mme GALOPIN Brigitte, Maire, M. RABUSSIÉ Gérard, M. LAFARGUE Jean-Luc, M. DEL PESO Jean-Michel, Mme CITERNE Fabienne, Mme CHAPUIS Stéphanie, Mme SERPIN Annie, M. RIBAUD Régis,

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme BOZONNET Véronique à Mme CITERNE Fabienne,

Absent(s) : M. MARCHAL Jérôme,

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 10
- Présents : 8

Date de la convocation : 17/02/2015

Date d'affichage : 17/02/2015

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Sous Préfecture de Cosne Cours Sur Loire
le :

et publication ou notification
du :

A été nommé(e) secrétaire : Mme SERPIN Annie

Approbation du compte-rendu du :

Adopté à l'unanimité.

Délibérations :

2015/01 Renouvellement du contrat SEGILOG.

Le contrat passé avec SEGILOG pour les logiciels informatiques arrivant à échéance, il convient de le renouveler pour une période de 3 ans soit jusqu'en 2018.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de renouveler cet engagement.

Le Maire est autorisé à signer tout document afférent à ce dossier.

A l'unanimité (pour : 9 contre : 0 abstentions : 0)

2015/02 Redevances EDF et France Télécom pour occupation du domaine public.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'appliquer les tarifs 2014 soit:

Forfaitaire pour l'EDF: 195.00 €

Pour France Télécom : 12,745 km artère aérienne x 53.87 € = 686,58 €

3,1 km en sous-sol x 40.40 € = 125.24 €

2 m² x 26.94 € = 53.88 €

Soit total France-Télécom : 865.70 €

A l'unanimité (pour : 9 contre : 0 abstentions : 0)

2015/03 Autorisation de signature d'une convention de service partagé avec la CCLN concernant la gestion des repas scolaires ainsi que tous avenants y afférent.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise à l'unanimité le Maire, à signer une convention de service partagé avec la communauté de communes Loire et Nohain et tous avenants y afférent.

A l'unanimité (pour : 9 contre : 0 abstentions : 0)

Le Conseil Municipal décide d'affecter la DCE 2014 à l'assainissement pluvial 2014 (opération 243).

A l'unanimité (pour : 9 contre : 0 abstentions : 0)

Questions diverses :

Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique de la Nièvre.

Une action est mise en oeuvre au sein de la Commission Développement économique de la CCLN, en vue d'obtenir une meilleure couverture en téléphonie mobile et internet (Axe prioritaire).

Reliquat lot de bois.

Il reste un lot à attribuer. Deux postulants seront contactés.

Actualités scolaires.

Projet éducatif territorial : Mesdames CHAPUIS et BOZONNET sont chargés d'étudier le dossier. Lors des Temps d'Activités Périscolaires, des problèmes d'indiscipline se posent, voir d'insolence. Il sera envisagé de faire 2 groupes lorsqu'il s'agira d'un intervenant extérieur (1er groupe avec l'animateur pour les enfants intéressés et voulant participer, 2ème groupe avec le personnel communal pour les enfants ne voulant pas participer). Un courrier d'information sera envoyé aux parents.

La réfection du couloir de l'entrée de l'école est en cours.

Habitat : Programme d'intérêt général.

Une plaquette d'informations sera élaborée et distribuée dans tous les foyers de la commune afin d'informer au mieux la population sur les aides qu'ils peuvent prétendre pour améliorer leur habitat.

Terrain à vendre sur Saint-Loup.

Une proposition nous a été faite pour une parcelle ZN 125 d'une surface de 384 m² sur la commune. La commune n'est pas intéressée par cette parcelle.

Date de vote du B.P.

Il doit être voté avant le 15 avril 2015. Le conseil municipal a choisi la date du 23 mars à 20h15.

A.D.E.B. Agence de Développement Economique du bassin de Cosne.

Une rencontre sera prévue pour informer le conseil municipal sur leurs missions.

Illuminations de Noël.

Deux personnes ont été désignées pour définir les emplacements et acheter les décorations pour le hameau d'Evry: M.RABUSSIER et Mme CITERNE.

Point sur l'éolien.

La délibération prise le 20 juin 2013 prévoyant l'autorisation d'une étude de faisabilité en aucun cas la société Global Wind Power n'a été autorisée à démarcher les propriétaires fonciers des parcelles concernées. Par conséquent un courrier sera adressé à Global Wind Power pour mettre fin à l'étude car la société a outrepassé ses droits. Il sera également pris contact avec les propriétaires fonciers afin de les informer.

Locations logements.

Le logement de la poste est loué.

Le logement au-dessus de la Mairie est vide, il a été mis en location sur le site du Bon coin.

Points d'apports volontaires.

Suite aux réunions avec les riverains concernés, les projets aussi bien d'Evry d'En Haut et Villefargeau sont abandonnés.

Programme d'activités 2015.

- Randonnée Printemps-Automne : Nouveaux circuits en cours de matérialisation.

- Comice 2015 :

Concours de labour à St Loup.

Thème: Cinéma-Recyclage. Le film retenu est "La Guerre des Boutons"

Projection du film le vendredi 27 février à 18h30 au foyer rural.

Afin de réaliser notre char, nous récupérons des bouteilles de lait, d'eau, boîtes à oeufs, pots de yaourt, etc.

Ateliers tous les lundis après-midi à 17h30 au foyer rural à partir du 02 mars 2015.

- 8mai

- 14 juillet

- 11 novembre

Etablissement des tours pour le bureau de vote en vue des élections départementale des 22, 29 mars

Subvention au titre de la réserve parlementaire.

La subvention au titre de la réserve parlementaire demandé à M. GORCE pour l'achat du tracteur est refusée.

Exposition sur les risques et conduite à tenir en cas d'accident nucléaire.

Au vue des contraintes liées au foyer rural, le projet est abandonné.

Etat de la route des Crots.

Madame CHAPUIS demande à aller vérifier l'état de la route des Crots suite à de nombreux passages de camion pour du débardage en forêt domaniale.

Complément de compte-rendu:

Date du Prochain conseil :

Séance levée à: 22:20

En mairie, le 12/06/2015
Le Maire
Brigitte GALOPIN